



Inventaire immobilier suite à une succession pour continuer des t

Par **Houba62**, le **18/09/2016** à **08:55**

Bonjour
Voilà je suis un peu perdu. Et essaie de bien comprendre
Mon mari et de ce nous avons une maison de notre union nous avons un enfant de sa première deux Une donation entre époux ou J opte pour la plus forte quotité je vais proposer de donner leur part maintenant mais vu que je ne pense pas qu'il va accepter mon mari a conseillé de faire un inventaire immobilier Un deuxième à mon mort Car dans la maison il y a encore beaucoup de travaux elle est estimée à 160 000€ avec plus de 80 000€ de travaux et je ne veux pas payer des travaux qui profiteraient aux enfants de la première union Et serais libre de faire les travaux chez moi merci

Par **Houba62**, le **18/09/2016** à **20:53**

Il y a quoi de différent car la J ai aussi usufruit merci